



Structure N° C5285479

Je soussigné, M LAJUNCOMME JACQUES, Président de la Fédération Française de Surf, certifie que l'association intitulée **SAINT JEAN VENT D'ESTRAN** et représentée par M COUTAND Georges en qualité de président, est affiliée à la Fédération pour la saison 2026. **Cette attestation est valable du 15/12/2025 au 31/12/2026.**

Fait à SOORTS-HOSSEGOR,
le 28/12/2025

Pour faire valoir ce que de droit.

Le Président de la FFS,

M LAJUNCOMME JACQUES